



AKKA
COMBATIF AU QUOTIDIEN,
CONSTRUCTIF POUR DEMAIN

INFO RAPIDE

APLD, PSE... Où en est-on ?

Depuis le 8 Octobre 2020, la Direction rencontre les Organisations Syndicales pour rechercher une solution face à cette crise sans précédent.

Le 5 novembre, c'est la première réunion de négociation sur un accord d'**APLD** (Activité Partielle de Longue Durée). La **CFDT AKKA** a demandé que la Direction présente un projet écrit et des éléments d'experts concernant la situation financière d'Akka.

A l'issue de la 3ème réunion, le 19 Novembre, la Direction a distribué un premier brouillon de projet d'accord après nous avoir exposé la situation économique d'AKKA France, sans pour autant nous remettre un rapport d'expertise financière.

Ce projet était dérogoratoire à [l'accord APLD de branche SYNTEC](#) Il devait réduire le montant d'indemnisation des salariés en activité partielle et Il permettait le déclenchement d'un **PSE** (Plan de sauvegarde de l'Emploi) pendant l'exécution de l'accord APLD.

Or, selon nos conseillers juridiques, il n'est pas possible de mettre en place un PSE pendant l'exécution de l'APLD. Il n'est donc pas possible d'intégrer cette clause à un accord APLD. Si l'entreprise passait outre le cadre légal, elle devrait rembourser les aides perçues.

La 4ème réunion de négociation du 26 Novembre a été annulée par la Direction.

Dès le début de la 5ème réunion planifiée, le 3 Décembre, la Direction a annoncé clore la négociation et nous a indiqué qu'elle débiterait les consultations des représentants du personnel sur un PSE dès la semaine du 14 décembre. Ce PSE concernerait 900 salariés, principalement sur les régions Occitanie et Ile de France Nord.

La CFDT ne veut préjuger de rien et attend les analyses de l'expert pour parler chiffres mais tout doit être mis en œuvre pour éviter les départs contraints !

Nos revendications :

- 1 - Un Plan de Départs Volontaires ambitieux*
- 2 - Associer la mise en place d'un dispositif APLD de branche avec le plus possible de salariés éligibles*

Ecrivez-nous aussi à : akka.cfdt@gmail.com

Pour plus d'information : <http://cfdt.cse-akka.fr>



Le plan de départ volontaire doit mettre en œuvre de vrais moyens d'accompagnement pour les salariés en terme de : Durée et dispositifs efficaces de Reclassement, Moyens en Formations et De vrais mécanismes pour s'assurer une mobilité recevable.

L'absence de représentation « conforme et indiscutable » (pas de mise en place des CSE au 01/01/2020) oblige AKKA à obtenir la signature unanime des 6 Organisations Syndicales pour toute conclusion d'accord. Sur un accord visant la suppression d'emplois, il sera très compliqué d'aboutir à l'unanimité. Or s'il n'y a pas d'accord, la Direction devrait décider unilatéralement des conditions du plan qu'elle mettra en œuvre après consultation des CE, CSE et CHSCT.

Depuis le début de la crise, nous défendons des projets industriels innovants auprès des régions et des ministères qui seraient susceptibles d'octroyer des subventions. Ces projets sont porteurs de travail et offrent un avenir pour des centaines de salariés AKKA d'Occitanie, mais nous avons clairement entendu que, sans la légitimité des urnes, cela n'arrange pas les choses!

Notre priorité est de porter votre voix et de tout mettre en œuvre pour limiter les départs CONTRAINTS !

*Pour la mise en place d'un Plan de Départ Volontaire
AMBITIEUX !*

*Pour la mise en place d'un dispositif APLD de branche avec
le plus possible de salariés éligibles !*

EVITONS LES LICENCIEMENTS !

PROTEGEONS LES EMPLOIS !

Des explications complémentaires sur cette négociation?

Contactez-nous !

Ecrivez-nous aussi à : akka.cfdt@gmail.com

Pour plus d'information : <http://cfdt.cse-akka.fr>



En ces temps incertains, en cas de besoin de conseil juridique ou tout simplement d'une écoute attentive, à n'hésitez pas à contacter vos interlocuteurs CFDT AKKA

Région AKKA ILE DE France / NORD / NORMANDIE :

- Laurent BOUTAULT - 06 07 27 21 66 – laurent.boutault@akka.eu
- Stéphane LEPINE (coordonnateur CFDT groupe) - 06 13 65 44 66 - stephane.lepine@akka.eu

Région AKKA GRAND OUEST :

- Olivier PERCHERON (coordonnateur CFDT) 06 30 20 71 56 olivier.percheron@akka.eu
- Xavier FRUHAUF 06 42 83 68 91 xavier.fruhauf@akka.eu
- Philippe BLOUIN 07 62 08 86 67 philippe.blouin@akka.eu
- Stéphane LEPINE (coordonnateur groupe CFDT) 06 13 65 44 66 - stephane.lepine@akka.eu

Région AKKA OCCITANIE :

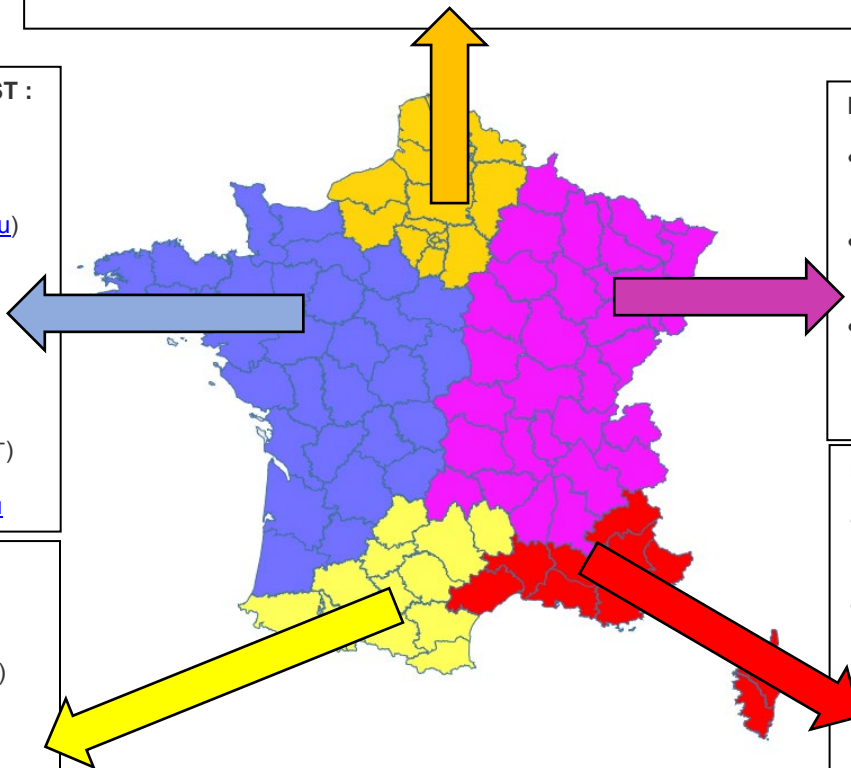
- Mathieu PLESSIS 06 80 48 49 14 mathieu.plessis@akka.eu
- Vincent BARRAT 06 37 08 03 78 vincent.barrat@akka.eu
- Stéphane LEPINE (coordonnateur CFDT groupe) 06 13 65 44 66 stephane.lepine@akka.eu

Région AKKA GRAND EST :

- Jean Marc DUPONT 06 22 95 29 91 jean-marc.dupont@akka.eu
- Philippe TAILLEFER 07 62 08 86 67 philippe.taillefer@akka.eu
- Stéphane LEPINE (coordonnateur CFDT groupe) 06 13 65 44 66 stephane.lepine@akka.eu

Région AKKA PACA :

- Antoine ADNET 06 65 54 34 61 antoine.adnet@gmail.com
- Sébastien GAY 06 86 44 07 66 sebastien.g.333@gmail.com
- Franck LOCATELLI 06 47 15 44 50 franck.locatelli@akka.eu
- Didier LECUYER 06 84 11 19 23 didier.lecuyer@wanadoo.fr
- Stéphane LEPINE (coordonnateur CFDT groupe) 06 13 65 44 66 stephane.lepine@akka.eu



Ecrivez-nous aussi à : akka.cfdt@gmail.com

Pour plus d'information : <http://cfdt.cse-akka.fr>



*Adhérer à la CFDT,
C'est simple et c'est efficace !*



Cfdt: LA CFDT VOUS ÉCOUTE
ET VOUS RÉPOND AU
09 69 39 19 39
du lundi au vendredi de 9h à 19h
et le samedi de 9h à 13h.
Prix d'un appel local.

CFDT.FR



**5 BONNES
RAISONS
D'ADHÉRER
À LA CFDT**

- Pour ne plus être seul sur son lieu de travail.
- Pour être informé sur ses droits.
- Pour être conseillé sur le plan professionnel et juridique.
- Pour être soutenu par la CFDT et soutenir la CFDT.
- Parce que le orange vous va si bien !

Le collectif CFDT AKKA lutte pour le respect de vos droits !

Si vous avez adhéré à la **CFDT** avant d'être salarié.e AKKA, signalez-vous auprès d'un.e représentant.e de votre région pour rejoindre la section **CFDT** AKKA !

Ecrivez-nous aussi à : akka.cfdt@gmail.com

Pour plus d'information : <http://cfdt.cse-akka.fr>

